

LA DÉLOYALE CONCURRENCE DU RIZ D'ASIE

L

'évolution des habitudes alimentaires en Afrique de l'Ouest est marquée depuis trente ans par une hausse constante de la consommation de céréales importées à bas coût, en particulier du blé et du riz. Alors que l'Union européenne s'inquiétait en 2022 d'une crise alimentaire sur le continent, la dépendance de l'Afrique aux céréales importées est en réalité plus contrastée.

« Dire qu'il y a une famine chez nous par manque de céréales est une contrevérité », déclare Ibrahima Coulibaly, président du Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest. « La plupart des Subsahariens se nourrissent encore de céréales locales comme le mil et le sorgho, mais aussi d'autres denrées comme le manioc ou la banane plantain », rappelle ce dernier¹. L'Afrique de l'Ouest a, de fait, été peu touchée par la flambée du cours du blé, à l'exception de la Mauritanie et des zones urbaines du Sénégal.

Des importations qui influent sur les comportements alimentaires

Les habitudes alimentaires, notamment dans les villes, ont toutefois subi d'importantes mutations au cours des dernières décennies. Le rapport d'activité de l'organisation Grdr, Migration - Citoyenneté - Développement, rappelle que globalement « 27 % de la consommation des céréales en Afrique de l'Ouest est assurée par les importations », avec de grandes

disparités selon les zones². Kayes, située sur l'axe commercial Dakar-Bamako, est un bon exemple de ville dans laquelle les habitudes alimentaires ont été modifiées par les importations. Le Grdr y a mené une étude³ en 2019 : tous les ménages, tous revenus confondus, consomment du riz régulièrement et « pour les ménages les plus pauvres, il s'agit essentiellement de brisure asiatique toujours moins chère que le riz Gambiaka, pourtant cultivé au Mali et réputé pour sa qualité. Les pâtes alimentaires sont aussi très appréciées pour leur rapidité de préparation : 61 % des ménages les ont intégrées régulièrement à leurs repas. Les céréales dites traditionnelles (maïs, mil, sorgho), plus chères et demandant une longue préparation, sont devenues l'apanage des ménages les plus aisés. »

Une étude⁴ réalisée au Bénin, en 2019, dans six grandes villes du pays (Cotonou, Porto Novo, Lokossa, Ouidah, Bohicon et Parakou) a montré que les consommateurs préfèrent acheter du riz importé en raison de son coût, d'un *packaging* plus attractif et aussi de sa disponibilité : les produits locaux transformés ne sont pas disponibles partout au Bénin alors que « les spaghettis,

le riz importé, les huiles végétales sont présents jusque dans les villages les plus reculés. » Le riz béninois est vendu autour de 540 FCFA le kilo contre 350 FCFA pour les riz importés. « Ces riz, venus pour la plupart d'Asie, bénéficient d'importants soutiens de leurs États d'origine », déclare Joseph Koutchika, coordonnateur du Conseil de concertation des riziculteurs du Bénin⁵. Les céréales importées sont presque systématiquement moins chères, car les pays exportateurs de riz maintiennent des subventions directes ou indirectes, en particulier en finançant des équipements importants pour la production, qui creusent toujours plus l'écart de productivité entre les pays.

Pour Maïmouna Ouedraogo, Secrétaire permanente de l'Union des producteurs de riz du Burkina Faso : « Les Burkinabè se sont habitués à

consommer du riz venant d'ailleurs, c'est un véritable frein au consommer local. Il y a aussi des mères de famille qui ne savent plus préparer le riz local ; alors que c'est un riz jeune, qui a conservé toutes ses qualités nutritionnelles. Mais, tant que la production en quantité et en qualité n'est pas suffisante, on ne peut pas demander zéro importation à l'État. »⁶

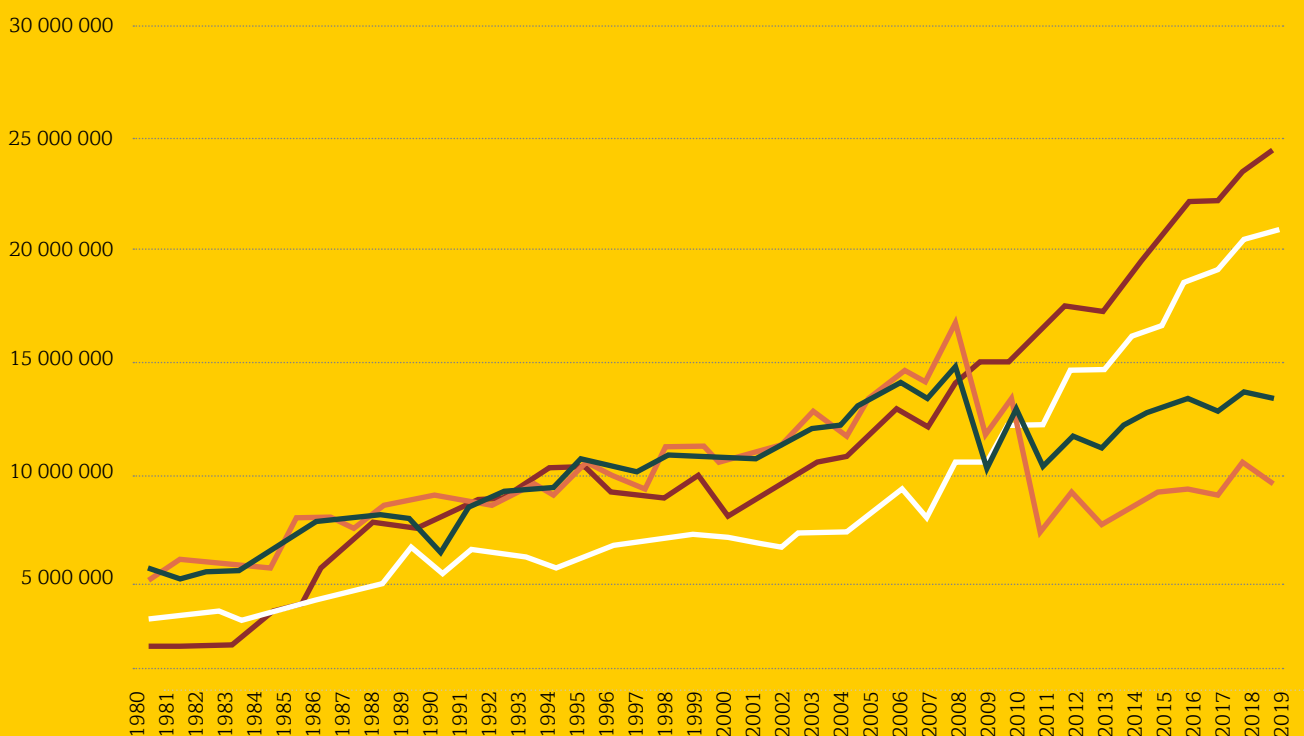
Une croissance du riz local spectaculaire aux mains des exploitations familiales

Le principal défi pour l'Afrique de l'Ouest consiste, d'un côté à promouvoir les régimes alimentaires diversifiés incluant le mil, le sorgho, les légumineuses et les tubercules⁷, et de l'autre à soutenir et protéger la production locale de riz.

Evolution de la production des céréales en Afrique de l'Ouest, source FAOSTAT

Source :
Graphique réalisé à partir des données FAOSTAT

Maïs —
Mils —
Riz, paddy —
Sorgho —



La filière a connu une évolution spectaculaire dans la région. Avec un taux de croissance annuel de 6 %, elle a progressé plus rapidement que toutes les autres céréales du continent selon la FAO. Le rendement rizicole en Afrique de l'Ouest a aussi augmenté de 33 % sur la même période de 2007-2017, contre 5 % pour le maïs⁸. Mais cela ne suffit pas pour suivre la demande, du fait de la croissance démographique, de l'urbanisation et des régimes alimentaires en mutation de plus de 430 millions d'Ouest-Africains⁹.

Protéger les filières riz locales

Pour Estelle Dandoy, chargée de programme de l'ONG Acting for Life, l'enjeu de ces importations n'est pas qu'économique, il est aussi politique : « Malgré les déclarations du gouvernement burkinabè sur des initiatives de développement de l'agriculture nationale, de nombreux points de blocage politique persistent. Ces dix dernières années, l'État burkinabè a subi une très forte pression des pays asiatiques, qui cherchent à écouler leurs productions. Dans le cas du riz, le gouvernement japonais fait des dons ou subventionne son importation au Burkina Faso. Ces stocks de riz viennent compléter les réserves alimentaires du pays gérées par la Société nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire (Sonagess) et sont par la suite distribués aux personnes vulnérables ou revendus à prix très bas dans les boutiques témoins de la Sonagess. Ces importations déstabilisent alors les marchés locaux, en provoquant des effets de concurrence déloyale à l'échelle nationale. »¹⁰

Les organisations paysannes ouest-africaines militent pour obtenir une taxe extra-frontalière et des politiques pour encourager le riz local et améliorer la productivité. Alors que le riz a été érigé en culture stratégique par les institutions régionales telles que l'UEMOA ou la Cedeao, l'organisation paysanne régionale, le Roppa, demande à ces mêmes instances régionales de mettre en place une politique du riz forte. Il plaide notamment en faveur d'une augmentation du Tarif Extérieur Commun (Tec) pour le riz, de 10 à 35 %, afin de protéger le développement des chaînes de riz locales.

¹ Pigeaud F, « En Afrique, des " plans d'aide " occidentaux à rebours des paysans », mediapart.fr, 2022. ² Grdr, Rapport d'activité 2021. ³ Grdr, Le système alimentaire de la ville de Kayes, 2022. ⁴ Hortitechs, Rapport final du Coup de pouce « Labellisation du jus de mangue, la tomate purée et le riz du Bénin pour mieux vendre », 2019. ⁵ Koutchika J. (propos recueillis par Gonese C.), Au Bénin un accord-cadre pour gagner des marchés publics, 2021. ⁶ Entretien Pafao avec Maïmouna Ouedraogo (UNPRB) sur la filière riz au Burkina Faso, 2022. ⁷ Salmon Y., (propos recueillis par Gonese C.), Au Sénégal : Création de chaînes de valeur à partir du mil et du maïs, 2021. ⁸ Elodo, E., "Comprendre le marché rizicole en Afrique subsaharienne en 9 points clés", Agence Ecofin, 2020. ⁹ Pison G. et al., « Tous les pays du monde 2022 », Population et sociétés, 2022. ¹⁰ Dandoy E., (propos recueillis par Moreau A.), Au Burkina Faso : Organisations paysannes et marchés institutionnels, 2020